



Phonological, morphosyntactic and morphological integration of French loanwords into Jordanian Arabic of Amman

Mousa Awwad¹ , Hamzeh Hammouri² , Areej Allawzi³ 

¹ Department of French Language and Literature, The University of Jordan, Amman, Jordan.

² Language Center, The Hashemite University, Al-Zarqa, Jordan.

³ Department of English Language and Literature, The University of Jordan, Amman, Jordan.

Abstract

Received: 21/12/2022

Revised: 8/5/2023

Accepted: 22/6/2023

Published: 30/5/2024

* Corresponding author:
mousa.awwad@ju.edu.jo

Citation: Awwad, M., Hammouri, H., & Allawzi, A. (2024). L'intégration phonologique, morphosyntaxique et morphologique des emprunts français en dialecte jordanien d'Amman. *Dirasat: Human and Social Sciences*, 51(3), 349–364.
<https://doi.org/10.35516/hum.v51i3.406>

Objectives: This study aims at examining how the Jordanian Arabic dialect, particularly that of Amman, integrates French loanwords into its phonology, morphosyntax, and morphology.

Methods: The study is carried out based on a corpus that consists of three hundred French loanwords used in the Jordanian dialect. Loanwords and their different forms of integration are identified by comparing their forms in the lending language with their forms in the borrowing language. To examine the morphological and phonological variants of loanwords and their realizations in Jordanian Arabic of Amman, a group of 20 students from Amman enrolled in the Faculty of Foreign Languages at the University of Jordan were asked to fill a questionnaire.

Results: The study has found out that phonological instability characterizes some phonemes. This instability can be explained by the alternation that affects certain consonants and vowels, and this alteration can be attributed to several linguistic and social reasons. The study also observes that at the morphosyntactic level, loanwords are classified into three categories based on pluralization. On the other hand, and at the morphological level, some loanwords have received complete morphological integration while others are only partially integrated.

Conclusions: The study concludes that loanwords occur in monolingual speech and follow the linguistic patterns of Jordanian Arabic of Amman. Their users are often unaware of their foreignness. Accordingly, French loanwords in Jordanian Arabic can be considered as borrowings rather than code-switching since they follow the system of Jordanian Arabic of Amman rather than the one of the French language..

Keywords: Loanwords, Jordanian Arabic of Amman, French loanwords, phonological integration.

L'intégration phonologique, morphosyntaxique et morphologique des emprunts français en dialecte jordanien d'Amman

Mousa Awwad^{*1}, Hamzeh Hammouri², Areej Allawzi³

¹ Department of French Language and Literature, The University of Jordan, Amman, Jordan.

² Language Center, The Hashemite University, Al-Zarqa, Jordan.

³ Department of English Language and Literature, The University of Jordan, Amman, Jordan.

Résumé

Objectifs: Cette étude examine comment le dialecte jordanien d'Amman, un dialecte arabe, intègre les emprunts du français à sa phonologie, sa morphosyntaxe et sa morphologie.

Méthodologie: Cette étude a été menée à partir d'un corpus constitué de trois cents emprunts français utilisés dans le dialecte jordanien d'Amman. Les emprunts et leurs intégrations ont été identifiés par le recours à une comparaison entre le modèle de la langue prêteuse et la reproduction dans la langue emprunteuse. Ensuite, nous avons comparé la ou les réalisations de l'emprunt en dialecte jordanien d'Amman à celle la plus probable en français. Pour examiner les variantes morphologiques et phonologiques des emprunts, un groupe de 20 étudiants d'Amman ne parlant pas le français et inscrits à la faculté des langues étrangères de l'Université de Jordanie ont été invités à remplir un questionnaire.

Résultats: L'étude révèle que l'instabilité phonologique caractérise quelques phonèmes. Cette instabilité peut s'expliquer par l'alternance qui touche certaines consonnes et voyelles, et l'alternance, elle-même, peut être attribuée à plusieurs raisons linguistiques et sociales. Au niveau morphosyntaxique, les emprunts ont été observés, dans le corpus, pour voir s'ils étaient pluralisables ou non. Cette observation nous a conduit à classer les emprunts en trois catégories. Au niveau morphologique, certains emprunts ont reçu une intégration morphologique complète alors que d'autres ne sont intégrés que partiellement.

Conclusions: Nous déduisons enfin de cette étude que les emprunts de notre corpus apparaissent dans un discours monolingue et suivent les modèles linguistiques du dialecte jordanien d'Amman. Les locuteurs jordaniens ne sont pas souvent conscients de leur caractère étranger. En conséquence, ces emprunts peuvent être considérés comme des emprunts plutôt que comme des alternances codiques puisqu'ils suivent le système du dialecte jordanien d'Amman plutôt que celui de la langue française.

Mots clés: Emprunts, dialecte jordanien d'Amman, emprunts français, intégration phonologique.



© 2024 DSR Publishers/ The University of Jordan.

This article is an open access article distributed under the terms and conditions of the Creative Commons Attribution (CC BY-NC) license
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Introduction

L'influence de l'arabe sur le français a été étudiée dans beaucoup d'ouvrages : *Les Arabismes dans la langue française du Moyen Âge à nos jours* (El Houssi, 2001) ; *Arabesque. L'aventure de la langue arabe en Occident* (Walter & Baraké, 2006) ; *Dictionnaire des mots français d'origine arabe* (Guemriche, 2007) ; *Le Voyage des mots de l'Orient arabe et persan vers la langue française* (Rey, 2013). Cependant, rares sont les études qui sont consacrées à l'influence du français sur l'arabe. Ces rares travaux abordent sur l'influence du français dans les pays du Maghreb (Morsly, 1995 ; Derradji, 1999 ; Charaf-Eddin, 2014 ; Schacht, 1983).

D'ailleurs, l'impact du français sur les dialectes arabes reste limitée dans l'est et le sud-est du Monde Arabe. Par exemple, les dialectes du Golfe arabique ne comprennent que certains emprunts au français, tandis que les emprunts anglais, hindis et malais y sont dominants (Al-Namer & Al-Namer, 2018, p. 158)¹. En revanche, les mots français sont beaucoup plus présents dans les dialectes arabes du Maghreb (El Garni, 2020, p. 100 ; Guella, 2011, p. 86 ; Beltaïef, 2014) et d'autres pays méditerranéens comme l'Égypte et le Liban.

Malgré l'abondante littérature consacrée par les linguistes à l'étude des emprunts linguistiques, les emprunts au français dans les dialectes arabes du Levant n'ont pas fait, à notre connaissance, l'objet d'études spécifiques. Nous ne trouvons que deux études abordant les emprunts français dans le dialecte jordanien d'Amman (désormais DJA). La première est celle de Butros (1973) qui intègre non seulement les emprunts français mais également les emprunts venant du turc et de l'italien. Elle aborde également ces derniers dans le dialecte palestinien qui est proche dans la généalogie linguistique et dialectale du DJA. La deuxième étude est celle d'Awwad (2020) qui a abordé le sujet du voyage des mots français vers le DJA. Un voyage qui permet de relever environ trois cents emprunts au français dans le DJA malgré la distance géographique et historique entre les deux pays. Dans son étude, Awwad étudie les raisons pour lesquelles des lexies françaises peuvent se trouver dans le DJA. Il décrit et analyse la typologie de ces emprunts et montre le processus de l'intégration sémantique que ces emprunts ont subi dans la langue emprunteuse. Néanmoins, cette étude ne traite pas les autres types d'intégration (phonologique, morphosyntaxique et morphologique), sujet de notre étude. En effet, quelles sont les propriétés phonologiques, morphosyntaxiques et morphologiques de ces emprunts au français qui se trouvent dans DJA ?

Pour répondre à cette interrogation, nous montrerons et analyserons l'intégration phonologique que ces emprunts ont subi dans leur nouvel environnement. Une analyse qui se fera au niveau du son et de la syllabe. Puis, nous aborderons l'intégration morphosyntaxique selon les invariabilités qui caractérisent le genre et le nombre de certains emprunts. Enfin, nous essayerons de déterminer les formes morphologiques dans le DJA qui représentent les emprunts français.

1. Méthodologie et corpus

Cette étude a été menée à partir d'un corpus constitué de trois cents emprunts français utilisés dans le dialecte jordanien rassemblé par Awwad (2020, pp. 285-288)². Ce corpus a été collecté à partir de l'observation des médias jordaniens, de la télévision, des conversations et des paroles quotidiennes des Jordaniens d'Amman. Après avoir délimité le corpus, les emprunts et leurs intégrations ont été identifiés par le recours à une comparaison entre le modèle de la langue prêteuse et la reproduction dans la langue emprunteuse. Ensuite, nous avons comparé la ou les réalisations de l'emprunt en DJA à celle la plus probable en français. Pour examiner les variantes morphologiques et phonologiques des emprunts, un groupe de 20 étudiants d'Amman ne parlant pas le français et inscrits à la faculté des langues étrangères de l'Université de Jordanie ont été invités à : a. nommer les éléments dans les images ; b. remplir les blancs à l'oral ; c. réfléchir aux réalisations morphologiques et morphosyntaxiques des emprunts (par exemple, les pluriels et les dérivations).

2. Intégration phonologique

L'intégration des emprunts français dans le DJA n'est pas la même que celle des emprunts dans l'arabe standard, c'est-à-dire les processus ne sont pas les mêmes. Ainsi, certains sons qui n'existent pas en arabe littéraire sont disponibles dans le DJA. Le système phonologique du DJA comprend les deux voyelles longues /ō/ et /ē/ ³, et les deux voyelles brèves /o/

¹ Les résultats de l'étude d'Al-Namer et Al-Namer montrent que les locuteurs du dialecte émirati utilisent des emprunts d'origines différentes comme l'anglais, le persan, l'hindi et le turc mais un peu de mots d'origine française, italienne, allemande et espagnole.

² Disponible en ligne sur : <https://www.ojs.unito.it/index.php/kervan/article/view/4461/4680>

³ Les deux voyelles mi-longues /ō/ et /ē/ résultent d'un processus de monophthongaison diachronique qui a affecté respectivement les diphthongues de l'arabe

et /e/⁴ qui sont absentes dans l'arabe standard. Concernant le système consonantique, la consonne /g/, qui représente une variante de la consonne /q/ au même titre que le coup de glotte, est présente au DJA alors qu'elle est absente dans l'arabe standard. Sur le plan syllabique, le DJA dispose de certaines structures syllabiques qui ne se trouvent pas en arabe standard. Par exemple, dans ce dernier, les syllabes sont caractérisées par une forme canonique stricte selon laquelle elles ne commencent jamais par une voyelle ni par deux consonnes. Nous ne trouvons pas deux voyelles juxtaposées l'une à l'autre. Or, dans le DJA, certaines syllabes commencent par deux consonnes (ex. : /mnawir/ (avoir une bonne mine). En général, les changements phonologiques que les phonèmes français ont connus, en particulier ceux n'existant pas dans le DJA, peuvent être expliqués par le fait de leur substituer des phonèmes usuels (Deroy, 1956, p. 239) comme nous le montrent les tableaux (1 et 2) ci-dessous.

Tableau 1 : L'intégration phonologique des voyelles françaises au DJA

Le phonème français	L'intégration du phonème au DJA
/a/	a /balakōneh/ (balcon), ā /ablukāḡ/ (ablocage), e /kēbil/ (cable)
/u/	ō /'abaḡōr/ (abat-jour), u /bukleh/ (boucle), a /dazzīna/ (douzaine), i /sityāneh/ (soutien-gorge)
/ɛ/, /e/	ī /'antīn/ (antenne), ē /balēh/ (ballet), a /bašāmil/ (béchamel), ā /bātūn/ (béton), u /burēh/ (beret), i /kanabeh/ (canapé), o /roḡīm/ (régime)
/i/	ī /'antīkah/ (antique), u /baskalēt/ (bicyclette), a /baskōt/ (biscuit), e /kurnēš/ (corniche), ā /gādōn/ (guidon), e /tunek/ (tunique)
/o/	ō /tilifōn/ (téléphone), ū /kabbūt/ (capote), u /duktōr/ (docteur), ā /fustān/ (veston), a /galan/ (galon)
/y/	a /'imbalans/ (ambulance), o /bufēh/ (buffet), ī /bīrū/ (bureau), e /kārīkātēr/ (caricature), ū /flūt/ (flute), u /tunīk/ (tunique)
/ə/	i /minyo/ (menu, indirect via l'anglais), a /barlamān/ (parlement), u /rutūš/ (retouche)
/œ/, /ø/	e /'asānsēr/ (ascenseur), ō /klāsōr/ (classeur), ū /kūrdinblū/ (corden-bleu), a /bastarah/ (pasteur)
/ã/	an /'antīn/ (antenne), ḥon /kulōn/ (collant), in /'ağında/ (agenda), am /šambānya/ (champagne)
/ɛ̃/	ān /satān/ (satin), an /banseh/ (pince)
/ð/	on/bālon/ (ballon), ān /fustān/ (veston)
/œ̃/	ān /bārfān/ (parfum)

Tableau 2 : L'intégration phonologique des consonnes françaises au DJA

Le phonème français	L'intégration du phonème au DJA
/b/	b /imbalans/ (ambulance)
/d/	d /'ağında/ (agenda), ḥ /moḍa/ (mode), t /ṣalaṭa/ (salade)
/f/	f /būfēh/ (buffet)
/g/	g /gādōn/ (guidon), k /karāḡ/ , j /ḡlokōz/ (glucose)
/ʒ/	ḡ /'ablokāḡ/ (ablocage)

standard /aw/ et /ay/ (Watson, 2002, p. 22). Les exemples suivants montrent ce processus de monophthongaison : /aw/ > [ō] : /nawm/ > /nōm/ (sommeil)

/ay/ > [ē] : /sayf/ > /sēf/ (épée) (Abu guba, 2016, p. 14)

⁴ Les deux voyelles /e/ et /ø/ remplacent respectivement les deux voyelles /a/ et /u/. Ces deux sons apparaissent en fin de mot et en emprunts (Butros, 1963, cité par Abu Guba 2016, 14). Le premier remplace le suffixe féminin /a/, comme dans /madrasa/ qui devient /madrase/. Le deuxième résulte de l'abaissement de la voyelle arrière courte /u/ se situant en fin des mots ou suivant des consonnes labiales et emphatiques (Abu Guba, 2016, p. 14) :

/biddu/ > /biddo/ (il veut)

/bukra/ > /bokra/ (demain)

/suff/ > /soff/ (garez-vous)

Le phonème français	L'intégration du phonème au DJA
/k/	k /'iksīswār/ (accessoire), q /qunṣūliyyi/ (consulat), g /grāfēh/ (cravate)
/l/	l /busīclēt/ (bicyclette)
/m/	m /'ambēr/ (ampère)
/n/	n /sīnimā/ (cinéma)
/p/	b /kanabēh/ (canapé)
/ʁ/	r /'ābāḡōr/ (abat-jour), l /lafīrs/ (reverse)
/s/	s /baskōt/ (biscuit), z /'azfālt/ (asphalte), š /bōrṣā/ (bourse)
/t/	t /'antīn/ (antenne), t /batṭāriyyeh/ (batterie)
/v/	v /brāvū/ (bravo), b /bābūr/ (vapeur), f /'aršīf/ (archive), w /munāwarah/ (manœuvre)
/z/	z /banzīn/ (benzène)
/ʃ/	ch /bašāmil/ (béchamel)
/w/	w /twālēt/ (toilettes)
/j/	y /mayunīz/ (mayonnaise), l /midālyeh/ (médaille)
/ɥ/	ō /baskōt/ (biscuit)

2.1 L'alternance consonantique

Si nous suivons la prononciation des phonèmes qui n'existent pas dans les mots français et empruntés en arabe depuis longtemps, nous remarquons que la plupart d'entre eux ont été remplacés par les phonèmes arabes les plus proches dans leur réalisation phonétique. Il arrive que les locuteurs jordaniens alternent entre deux consonnes pour plusieurs raisons ; cette alternance peut résulter du fait que le phonème français est proche dans sa réalisation de deux phonèmes arabes, par exemple le phonème /g/ est réalisé, au DJA, [g] et [k] qui ont des caractères phonologiques très proches.

On parle parfois d'alternance consonantique quand un phonème dans la langue prêteuse n'est pas disponible dans la langue emprunteuse. Les personnes qui parlent cette dernière substituent à ce phonème un autre phonème qui a des caractères phonologiques très proches, mais cette substitution reste incomplète dans la mesure où les locuteurs de la langue emprunteuse continuent à l'alterner avec le phonème original. Prenons l'exemple de la consonne bilabiale sourde /p/ qui est alternée avec la consonne bilabiale sonore /b/ dans les emprunts suivants : [bārfān] ou [pārfān] ; [bitī fōr] ou [pitī for] ; [tāmbon] ou [tāmpōn] ; [kreb] ou [krep] ; [šambānya] ou [šampānya]. Nous constatons que cette alternance est totalement absente dans des emprunts comme [barlamān], [bābūr], [lamba], [kobon], [kabbūt], [kanabeh], [kābten] et [kabsōlieh]. Nous pouvons attribuer le même raisonnement à l'alternance entre la consonne labio-dentale sonore /v/ et la consonne labio-dentale sourde /f/ dans les emprunts suivants : [karavān] ou [karafān] ; [mūv] ou [mūf] ; [novūtēh] ou [nofūtēh]. Nous remarquons également que cette alternance est totalement absente dans des emprunts comme : [aršīf] ; [grāfī] ; [fūstān] ; [lafīrs]. Le niveau de la lexicalisation et l'ancienneté de l'emprunt peuvent entraîner un changement radical loin de la forme d'origine. Ainsi, les emprunts ci-dessus, sans alternance, sont plus lexicalisés et plus anciens que les emprunts avec une alternance.

L'alternance consonantique ou vocalique peut résulter d'une sorte d'indifférenciation chez le locuteur jordanien, comme celle entre les deux phonèmes /v/ et /f/, mais elle peut résulter du fait que le locuteur jordanien, en particulier le locuteur moins cultivé, ne peut prononcer ces phonèmes qui n'existent pas en arabe. D'autre part, bien que certains phonèmes soient disponibles dans le DJA, ils sont exposés à une sorte d'alternance. Ainsi, le phonème vélaire sonore /g/ est sujet, dans certains emprunts, à une alternance avec le phonème vélaire sourd /k/. Cette alternance peut être observée selon deux sens : d'abord, le /g/ est le phonème originel dans l'emprunt et le /k/ est le phonème employé comme un allophone. Cette alternance se retrouve dans l'emprunt *garage* qui est réalisé sous les deux formes [garāḡ] et [karāḡ], et dans l'emprunt *gazeuse* dont les deux formes sont [gāzūz] et [kāzūz]. L'alternance peut fonctionner dans le sens inverse : le /k/ est originel dans l'emprunt et le /g/ est employé comme allophone. Cette observation est présente dans l'emprunt *classeur* qui devient [klāsōr] et [glāsōr], ou dans l'emprunt *chocolat* sous les deux formes [šūkūlāṭah] et [šūgūlāṭah].

Dans des cas rares, le phonème alvéolaire sourd /s/ est sujet d’alternance avec le phonème alvéolaire sonore /z/ qui sont tous les deux présents au DJA. Cette alternance se réalise dans l’emprunt [’azfällt] qui est remplacé parfois par la forme [’asfalt]. Il en va de même pour la consonne vélaire sonore /g/ et la consonne palatale sonore /ğ/. Les deux phonèmes sont disponibles au DJA, ils s’alternent dans l’emprunt *glucose*, [glokoz] et [ğlokoz]. Le phonème /g/, qui n’a pas d’équivalent en arabe standard, est noté par le graphème « ڭ ». Cette notation a donné chez les locuteurs jordaniens la forme [ğlokoz]. Cette dernière forme est produite par ceux qui ne peuvent noter le /g/ que par le graphème « ڭ ».

2.2 L’alternance vocalique

Au niveau vocalique, l’alternance n’en est pas moins présente dans les emprunts français. Le nombre limité de voyelles dans les deux registres (l’arabe standard et le DJA) et l’indisponibilité de certains phonèmes sont des éléments aidant à créer cette alternance. Comme le montre le tableau ci-dessus, ces problématiques sont réglées par la substitution des phonèmes, inexistant dans le DJA, par les phonèmes arabes les plus proches. Ces mêmes phonèmes n’ont pas seulement connu une substitution, mais une sorte d’allongement, le *a* a été allongé dans certains emprunts pour devenir [ā] comme dans les emprunts *ballon*, *baroque* et *marque* qui se sont adaptés à [bālōn], [bārūkah] et [mārkah]. Le /u/ connaît dans certains emprunts le même destin en se rallongeant pour devenir [ū] comme dans les emprunts *cartouche*, *pouce* et *bougie* qui ont reçu respectivement les notations [ħartūš], [būṣah] et [būğiyeh]. Il en va de même pour le /i/ qui s’est adapté dans certains mots à [ī], cette observation est aperçue dans les mots *régime*, *mobilier* et *antique* devenus [rīğim], [mūbīlyah] et [’antikah]. Il arrive qu’un phonème soit substitué par deux phonèmes arabes qui s’alternent entre eux. Le phonème /ø/ dans *gazeuse* a été substitué par /ū/ qui s’alterne avec /ö/ pour donner les deux réalisations : [gāzūz] et [gāzōz]. Le phonème /y/, dans les emprunts *buffet* et *turbine*, est réalisé [u] qui s’alterne respectivement avec [o] et [ö] : [bufēh] ou [bofēh] ; [turbīn] ou [tōrbīn]. Il est également réalisé comme [ū] qui s’alterne avec [ö] comme dans [kabsūlih] ou [kabsōlih]. Il est tout à fait juste de constater en observant le parler des Jordaniens que l’alternance peut être en faveur d’un des deux phonèmes. Dans les exemples précédents, il y a une préférence pour le [ū] dans les deux variantes [gāzūz] et [gāzōz] ; pour le [o] et le [ö] respectivement dans les variantes [bufēh] et [bofēh], et les variantes [turbīn] ou [tōrbīn] ; le [ö] émerge dans les deux formes [kabsūleh] et [kabsōleh]. L’alternance est également observée dans les emprunts *nouveauté*, *routine*, *bouquet*, *carreaux*, *radio*, *hôtel*, *régime*, *crochet* et *chorale* où le /u/ est remplacé respectivement soit par [ū] soit par [ö] : [nūvūte] ou [nōvūte] ; [rōtīn] ou [rūtīn] ; [būke] ou [bōke]. La tendance à l’emploi d’un des deux phonèmes n’est pas la même dans ces formes, la préférence est pour [ö] dans la forme [nōvūtēh], et pour [ū] dans les deux formes [rūtīn] et [būkēh].

L’alternance est également visible entre les deux voyelles [ū] et [ö] qui remplacent les voyelles françaises /o/ et /ɔ/ dans les emprunts *carreaux*, *radio*, *hôtel*, *chorale* et *acrobate*. Ces derniers sont respectivement prononcés selon cette alternance de deux façons : [karūhāt] ou [karōhāt] ; [rādyū] ou [rādyö] ; [ūtēl] ou [ötēl] ; [kōrāl] ou [kūrāl] ; [’akrūbāt] ou [’akrōbāt]. La préférence se porte sur les formes [karōhāt], [rādyū], [ūtēl], [kūrāl] et [’akrōbāt]. La voyelle /e/ connaît une autre alternance entre [i] et [u] dans l’emprunt *régime*, une réalisation des voyelles très loin de celle de la forme d’origine : [rīğim] ou [ruğim] avec une préférence pour la première forme.

Nous pouvons dire que la question de la préférence est liée à des facteurs comme l’éducation, la culture et la société. Par exemple, les locuteurs jordaniens préfèrent le phonème /ū/ dans les emprunts où ils sont influencés par l’arabe standard où le concurrent /ö/ n’est pas disponible.

Dans certains emprunts, l’alternance peut se faire au niveau de deux voyelles dans le même mot. La voyelle /e/, dans l’emprunt *télégraphe*, a connu une alternance entre les voyelles [i] et [a] dans l’emprunt *téléphone*, [tilifōn] ou [talafōn]. Les locuteurs jordaniens préfèrent les formes intégrant la voyelle [i]. Cette double alternance s’est effectuée dans l’emprunt *kilo* dans lequel les deux voyelles, /i/ et /o/ sont respectivement prononcées [ī] et [ū] pour donner la forme [kilū], elles sont également produites [ē] et [ö] pour donner la forme la plus répandue [kēlō].

Enfin, l’alternance peut être observée dans l’emprunt *balcon* réalisé au DJA [balakōneh] ou [balkōneh]. L’alternance est produite en raison de l’ajout de la voyelle *a*, dans la première forme [balakōneh], qui s’alterne avec le phonème zéro dans la deuxième forme [balkōneh].

L’alternance vocalique peut être la conséquence de la différence entre les réalisations phonétiques influencées par

l'étymologie des emprunts, en particulier ceux qui sont transmis au DJA indirectement par l'anglais. Dans certains cas, nous parlons de double étymologie pour le même emprunt. Deux réalisations sont alors présentes pour le même emprunt : l'une est proche de l'anglais et l'autre du français ; ce qui nous indique que cet emprunt est lié à ses deux origines étymologiques : anglaise et française (Butros, 1963 ; Awwad, 2020, p. 281). Prenons à titre d'exemple, entre autres, les mots empruntés suivants : *nitrogène* réalisé [nāytrōgīn] (forme anglaise) ou [nitrōgen] (forme française), parfum prononcé [pārfyūm] (forme anglaise) et [pārfān] (forme française) et l'emprunt *commission*, produit [kumišin] (forme anglaise) et [kumisyōn] (forme française).

2.3 La structure syllabique

Tableau 3 : les structures syllabiques du français et du DJA

Les structures syllabiques du français	Les structures syllabiques du DJA
CV lent /lã/	CV /('a)lam/ (drapeau)
CVC sac /sak/	CVC /ga(lam)/ (stylo)
CVCC piste /pist/	CVCC /bint/ (fille)
CCVC clore /klor/	CCVC /tḡad)da/ (déjeunez)
CCV gras /gṛa/	*
V on /ɔ/	*
CCCV astronomie /a(stro)nomi/	*
VC homme /om/	*
VCC arc /aṛk/	*
VCCC arbre /aṛbṛ/	*
CVCCC mixte /mikst/	*
CCVCC phlegme /flegm/	*
CCVCCC spectre /spektṛ/	*
CCCVC stress /stṛes/	*
CCCVCC scripte /skṛipt/	*
CVCCCC	*
*	CVV /('ā)lim /(savant)
*	CVVC /fil/ (éléphant)
*	CVVCC /ḡadd/ (sérieux)
*	CCVVC /ktāb/ (livre)

Le DJA dispose de syllabes que le français ne connaît pas et vice-versa. Les phonèmes vocaliques et consonantiques peuvent former, dans le DJA, huit structures syllabiques (Abu-Abbas, 2003, p. 8), tandis qu'ils peuvent former seize structures en français (Roussel, 2004, p. 116) ; ce qui nous indique que le système syllabique du français est plus riche que celui du DJA comme nous le montre le tableau 3 ci-dessus. Cette richesse s'explique par l'existence de huit structures en français sans équivalences au DJA. En revanche, quatre structures du DJA n'ont pas d'équivalences en français. La question qui se pose est donc de savoir quels changements ont connu les structures syllabiques des emprunts français en les confrontant avec le système syllabique du DJA, en particulier les structures sans équivalences. Nous nous intéresserons donc dans cette section aux changements ou aux intégrations des structures syllabiques des emprunts français en les confrontant avec le système syllabique du DJA.

V → CV

V → CVC (dénasalisation)

Commençons tout d'abord par la structure formée d'une seule voyelle. Cette structure apparaît, dans les emprunts français, comme une syllabe initiale représentée par le phonème /a/ : *abat-jour*, *agenda*, *amiral*, *ananas*, *ascenseur*, *atelier* ;

par le phonème /e/ : *écharpe* et *essence*, et par le phonème /o/ : *automatique*, *automobile*, *occasion*, *opéra*. Le DJA doit répondre à deux problèmes dans cette structure :

- a. Les mots de l'arabe standard et du DJA ne commencent jamais par une voyelle (Dichy & Lelubre, 1999, p. 101).
- b. L'arabe standard et le DJA ne comportent pas de structure syllabique V.

Pour régler à la fois les deux problèmes, les locuteurs jordaniens ont ajouté le phonème occlusif glottal sourd /ʔ/ (en arabe, *hamzat al-wâsl* (Hassaan, 1979, p. 278) comme une attaque pour cette syllabe pour devenir respectivement CV dans tous les emprunts : /'ābāğor/, /'ağindā/, /'amirāl/, /'anānās/, /'assnser/, /'atulye/, /'ašār/, /'asans/, /'otomātīk/, /'otomubīl/, /'opirā/ et /'ocāzyoōn/. Les syllabes initiales composées d'une seule voyelle nasale n'ont pas été traitées de la même façon, la structure V est étendue au DJA pour comprendre non seulement une attaque mais aussi une rime possédant une coda, c'est-à-dire une syllabe fermée. L'attaque est ajoutée pour éviter le fait de commencer par une voyelle et la coda apparaît en raison de l'existence d'une consonne nasale, *n* ou *m*. Ce changement est observé dans les emprunts : *antique*, *antenne*, *ampère* et *ambulance* qui sont devenus respectivement après l'intégration syllabique /'antīkah/, /'antīn/, /'ambēr/, /'imbalans/.

CVC → CVCC (dénasalisation)

CV → CVC (dénasalisation)

Ce changement n'a été observé que dans les syllabes dont les rimes sont composées seulement de voyelles nasales. Ces dernières ne sont pas disponibles dans le DJA, les locuteurs jordaniens les réalisent comme une rime composée d'une voyelle et d'une consonne. Cette intégration phonologique amène à une intégration au niveau syllabique où la structure CVC, dont la rime est une voyelle nasale et devient CVCC. Cette rime peut être le phonème /ã/ se transformant après l'intégration à la séquence /an/ comme dans les emprunts suivants : *ambulance* /imbalans/, *chance* /šans/, *essence* /'asans/, *jante* /gant/, *lampe* /lambah/, *tante* /tan/. Elle peut également être le phonème /ɔ/ se transformant après l'intégration à la séquences /õn/ comme dans : *siphon* /sifõn/, *salon* /šalõn/, *pantalon* /banṭalõn/, *million* /malyõn/

CVCC → CVV-CVC

CVCC, nous remarquons dans la transmission de cette structure que le noyau est devenu une voyelle longue. Ce changement nécessite une autre transformation dans la coda composée d'un groupe consonantique (cluster). Cette coda n'est plus une coda mais une nouvelle syllabe qui se forme par l'ajout d'une voyelle entre les deux consonnes formant la coda. Le changement dans la structure CVCC a donné deux syllabes CVV-CVC. Cette intégration s'observe dans les emprunts : *cadre* et *câble* où les codas *dre* et *ble* sont devenus respectivement des syllabes indépendantes /dir/ et /bil/ dans les formes arabes /kādir/ et /kēbil/.

3. Intégration morphosyntaxique

3.1 La pluralisation des emprunts

Dans le DJA, le pluriel des noms est construit selon trois systèmes. D'abord, le pluriel régulier des noms masculins qui se forme en ajoutant /-īn/ (nominatif, accusatif et génitif) à la fin du nom. Ce type de pluriel ne s'applique qu'à des noms qui désignent des êtres humains de sexe masculin. Ensuite, le pluriel régulier des noms féminins qui se forme alors en ajoutant /-āt/ à la fin des noms. Ce type de pluriel s'applique à des noms désignant ou non des êtres humains de sexe féminin. En ce qui concerne les adjectifs, ce type ne s'applique qu'à des adjectifs se rapportant à des humains de sexe féminin. Enfin, le pluriel brisé qui est très fréquent en arabe. Il se forme en gardant les mêmes consonnes et en changeant ou en ajoutant des voyelles.

Les noms singuliers du DJA ne sont pas marqués, il en va de même pour tous les noms français dans ce dialecte. Le duel a deux marqueurs, /-ēn/, qui marque tous les noms dans le DJA ; cependant, il a une variante, /-hēn/. L'utilisation de ces deux variantes dépend du contexte phonologique dans lequel elles apparaissent. La variante /-hēn/ n'apparaît qu'après les emprunts qui sont des noms masculins et inanimés se terminant par les voyelles /u/ et /i/ (Al-Saidat, 2011, p. 67). Les Jordaniens ont ajouté ces deux marqueurs aux emprunts français comme des signes d'intégration ; ils ont formé le duel des emprunts comme : /'antīnēn/ pour *antenne* /'antīn/ ; /brōšēn/ pour *broche* /brōš/ ; /kolonēn/ pour *collant* /kolōn/ ; /mūdelēn/

pour *modèle* /mūdēl/ ; /şandalēn/ pour *sandale* /şandal/. Ils ont également formé le duel des emprunts français se terminant par les voyelles /u/ et /i/ en ajoutant la variante /-hēn/ comme dans les emprunts : /kāzīnuhēn/ pour *casino* /kāzīnu/ ; /dīscuhēn/ pour *disco* /dīscu/. Ceci peut être justifié par le fait que les locuteurs du DJA insèrent le /h/ pour éviter le hiatus.

L'intégration des emprunts est évidente aussi au niveau de pluriel. En suivant la formation du pluriel de ces emprunts, nous remarquons qu'ils suivent le système de la pluralisation du DJA. De même que le duel, l'utilisation des marqueurs du pluriel dépend du contexte phonologique dans lequel ils apparaissent. Si un mot du DJA ou un emprunt inanimé se termine par le marqueur du féminin /-eh/ ou sa variante, /-ah/, le pluriel se fait par l'omission de ce marqueur et l'ajout du marqueur du pluriel /-āt/, comme dans : /būgiyyāt/ pour *bougie* /būgiyyeh/ ; /baṭṭāriyyāt/ pour *batterie* /baṭṭāriyyeh/ ; /kabsūlāt/ pour *capsule* /kabsūleh/ ; /midālyāt/ pour *médaille* /madālyeh/ ; /munāwarāt/ pour *manœuvre* /munāwarah/ ; /rondēlāt/ pour *rondelle* /rondēleh/. Si un mot du DJA ou un emprunt inanimé se termine par une des voyelles /u/ et /i/ (Al-Saidat, 2011, p. 69), le pluriel se fait par l'ajout du marqueur du pluriel /-hāt/ comme dans : /rādyuhāt/ pour *radio* /rādyu/ ; /blātuhāt/ pour *plateau* /blātu/ ; /kāzīnuhāt/ pour *casino* /kāzīnu/ ; /dīscuhāt/ pour *disco* /dīscu/. Si un mot du DJA ou un emprunt masculin inanimé se termine par une consonne, le pluriel se fait par l'ajout du marqueur du pluriel /-āt/, comme dans : /'abāgōrāt/ pour *abat-jour* /'ābāgōr/ ; /'asānsērāt/ pour *ascenseur* /'asānsēr/ ; /śālōnāt/ pour *salon* /śālōn/ ; /mātōrāt/ pour *moteur* /mātōr/ ; /baskōtāt/ pour *biscuit* /baskōt/. Le pluriel de certains noms animés masculins, qui désignent des professions, est formé par l'ajout du marqueur /-iyyeh/, comme dans : /śūfēriyyeh/ pour *chauffeur* /śūfēr/ et /kwāfēriyyeh/ pour *coiffeur* /kwāfēr/. L'emploi du marqueur /-iyyeh/ peut être lié à des facteurs socioculturels. On peut l'entendre dans les milieux moins cultivés.

Le pluriel brisé, qui se forme en gardant les mêmes consonnes et en changeant ou en ajoutant des voyelles, se construit selon des modèles différents. En examinant les noms construits selon le pluriel brisé, nous pouvons constater que chaque groupe de noms singuliers suit le même modèle pour former son pluriel. Ainsi, les emprunts français, comme les lexies du DJA, sont pluralisés selon les différents modèles du pluriel brisé. Nous trouvons par exemple /'abārīz/ pour *prise* /ibrīz/ et /mawātīr/ pour *moteur* /mātor/ par analogie à /mafātīh/, le pluriel de /miftāh/ (clé), /bawāgi/ pour *bougie* /būgiyyeh/ par analogie à /karāsi/, le pluriel de /kursi/ (chaise), /krūt/ pour *carte* /kart/ et /bnūk/ pour *banque* /bank/ par analogie à /bhūr/, le pluriel de /bahṛ/ (mer), /balāyiz/ pour *blouse* /blūzeh/ parallèle avec le pluriel /'ağāyiz/ de singulier /'ağūz/ (vieille), /bukal/ pour *boucle* /bukleh/ parallèle avec le pluriel de /ğumal/ de singulier /ğumleh/ (phrase), le pluriel /mağālis/ de singulier /mağlis/ (conseil) peut être parallèle avec /şanādil/ de singulier *sandale* /şandal/, le pluriel /'ağdād/ de singulier /ğidd/ (grand-père) peut être parallèle avec /aflām/ de singulier *film* /film/.

Certains emprunts, comme nous le montre le tableau ci-dessous, construisent leur pluriel selon les deux systèmes : Le pluriel régulier des noms féminins qui se forme en ajoutant /-āt/ à la fin des mots et le pluriel brisé. La préférence d'un pluriel plutôt qu'un autre dépend du locuteur, de sa culture et de son sexe.

Tableau 4 : Emprunts construisant leur pluriel selon les deux systèmes : Le pluriel régulier et le pluriel brisé

Emprunt	Pluriel régulier	Pluriel brisé	Modèle
Taxi	/taksiyyāt/	/takāsi/	/karāsi/
Carton	/cartōnāt/	/karātīn/	/mafātīh/
Pantalon	/banṭalōnāt/	/banāṭīl/	/qatārīz/
Douzaine	/dažīnāt/	/dazāzīn/	/qatārīz/
Canapé	/kanabāyāt/	/kanab/	/samak/ le pluriel de /samakah/ (poisson)

3.2 L'invariabilité du nombre

Dans cette partie, nous aborderons deux types d'invariabilité, l'invariabilité du genre d'emprunt et celle du nombre de l'emprunt. Dans le premier cas, l'emprunt est traité dans la langue emprunteuse sous une seule forme, alors qu'il peut avoir plusieurs formes dans la langue prêteuse selon le genre. Concernant le nombre, nous étudierons et analyserons des unités lexicales qui se trouvent entre deux systèmes de pluralisation appartenant à deux langues qui n'ont aucun degré de parenté

linguistique. D'ailleurs, la majorité des linguistes parlent de la pluralisation de l'emprunt dans le cas où ce dernier est transmis sous la forme du singulier. Dans certains cas, les emprunts sont transmis sous la forme du pluriel comme les emprunts *retouches* et *coulisses* qui doivent être singularisés plutôt que pluralisés. Les emprunts de notre corpus sont classés selon la pluralisation et la singularisation en trois catégories :

a. Noms pluriels (avec le marqueur du pluriel) invariables en arabe et variables en français

Certains noms sont variables en français tandis qu'ils ne le sont pas en arabe : *carreau* /karūhāt/, *coulisse* /kawālīs/, *tranche* /tranšāt/, *frein* /farāmil/, *manucure* /manākīr/ et *retouche* /rutūš/. Ces emprunts ne possèdent que la forme du pluriel et ils ne peuvent jamais être, dans le DJA, au singulier. L'emprunt /karūhāt/ (carreaux) garde dans l'exemple suivant la même forme morphologique avec les deux déterminés, singulier /banṭalōn/ et pluriel /banāṭil/ :

/banṭalōn karūhāt/ (un pantalon à carreaux), /banāṭil karūhāt/ (des pantalons à carreaux)

En français, les emprunts mentionnés sont toujours utilisés au pluriel parce que le fonctionnement de leurs référents se fait toujours en groupe ; un seul référent ne peut pas fonctionner ou alors il n'a ni l'efficacité ni la crédibilité d'un groupe ; ce qui peut expliquer l'emprunt de ces mots sous la forme du pluriel :

- On dit *derrière les coulisses* et très rarement *derrière la coulisse*.

- faire des retouches à est beaucoup plus utilisée que faire une retouche à

- couper en tranches et non pas couper en tranche.

b. Noms singuliers invariables en arabe et variables en français

D'autres emprunts sont à l'inverse de la première catégorie ; ils sont variables en français et ils ne sont qu'au singulier dans le DJA. Cette invariabilité s'explique par le fait que ces emprunts n'acceptent jamais les marqueurs du pluriel, que ce soit le pluriel régulier ou brisé : *pouce* /būṣa/, *terrasse* /taras/, *contour* /kuntūr/, *papa* /bābā/, *mat* /māt/, *mobilier* /mūbīlyā/, *ballet* /balē/, *champagne* /šambānya/, *stade* /stād/ et *valet* /valē/. L'invariabilité de ces emprunts est visible dans leur comportement syntaxique. Par exemple, ils ne sont compatibles qu'avec l'adjectif démonstratif singulier :

/hāy el- mūbīlyā/ (ce mobilier), */haṭol el-mūbīlyā/ ou */haṭol el-mūbīlyāt/ (ces mobiliers).

Les emprunts désignant les unités de mesure suivant les nombres n'acceptent que le singulier même si les autres unités lexicales arabes font l'accord du nombre :

/hamsi' ambēr/ (cinq ampère), */hams 'ambērāt/ (cinq ampères).

/hamsi būṣa/ (cinq pouce), */hams būṣāt/ (cinq pouces).

Pour certains emprunts, cette invariabilité peut provoquer une sorte d'ambiguité dans le nombre du référent. Ces emprunts peuvent se référer à la fois à un nom singulier et à un nom pluriel. Prenons à titre d'exemple le mot /vālē/ (valet) qui peut designer dans un contexte comme le suivant *un valet* ou *des valets* :

/- wēn aşuf issiyyarah ? – 'is'al el-valē/ (- Où puis-je me garer ? – Demandez aux valets / au valet).

La pluralisation de certains emprunts est portée sur l'équivalent arabe comme *stade* /stād/ dont la pluralisation porte sur l'équivalent arabe /mal'ab/ (pl. /malā'ib/ (stades). Pour d'autres, la pluralisation est portée sur un autre élément comme le classificateur ou le déterminé comme /šambānya/ (champagne) qui est pluralisé sous la forme /ganāni šambānya/ (bouteilles de champagne).

En général, le fait que certains emprunts n'acceptent jamais les marqueurs du pluriel, que ce soit le pluriel régulier ou brisé, pourrait être attribué à leur non-conformité à la structure racine tri- et quadri-consonantique, de sorte qu'un pluriel brisé ou régulier serait difficile à générer (ex. l'emprunt anglais *computer*). Certains d'entre ces emprunts, peuvent également être très rarement pluralisés, de sorte qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser ce pluriel et même lorsque cela se produit, le locuteur le fait à une fréquence insignifiante afin que de telles tentatives de pluralisation ne soient pas standardisées (Hafez, 1996, p. 398).

c. Noms pluriels (sans le marqueur du pluriel) invariables en arabe et variables en français

La différence entre cette catégorie et la première catégorie est le fait que les emprunts de la première ont accepté les marqueurs du pluriel comme le marqueur *-āt* (ex. /karūhāt/ et /tranšāt/) ou les modèles du pluriel brisé qui ne prennent pas de forme fixe (ex. /kawālīs/, /farāmil/ et /manākīr/). Les emprunts de cette catégorie sont des noms incomptables. Ils sont

quantifiés par des expressions de mesure. Ils désignent le pluriel par leur sémantique et non pas par leur morphologie, c'est-à-dire qu'on n'a pas besoin d'ajouter des morphèmes grammaticaux pour comprendre qu'ils désignent un pluriel. Ces emprunts peuvent être observés dans : /glisirīn/ (glycérine), /nitroġen/ (nitrogène), /bašāmil/ (béchamel), /bāton/ (bétōn), /banzīn/ (benzène), /kolāġīn/ (collagène), /dīnāmīt/ (dynamite), /gīl/ (gel), /għlōkōz/ (glucose), /bōdarah/ (poudre), /mayunīz/ (mayonnaise), /nōga/ (nougat), /masāġ/ (massage).

3.3 Le genre

Le DJA fait la distinction entre masculin et féminin. Le masculin n'est pas marqué tandis que le féminin est marqué. Les verbes, les adjectifs, les pronoms personnels, démonstratifs et relatifs, qui sont liés au nom dans la structure syntaxique de la phrase, permettent d'identifier le genre du nom. Ainsi, les noms animés et inanimés se voient attribuer le genre féminin ou masculin, selon le son final du nom. Les noms féminins animés, quel que soit le marqueur, sont considérés comme féminins en raison de leur référence. En général, le genre féminin a trois marqueurs dans le DJA :

- a. /-eh/ : Ce marqueur a un autre allomorphe qui est /-et/. /-eh/. Il apparaît avant les pauses comme dans les exemples /madīneh/ (ville) et /kabseh/ (bouton). Mais, si le nom est une construction, le marqueur féminin /-eh/ se transforme automatiquement en /-et/ comme dans les exemples /madīnet bārīs/ (la ville de Paris) et /kabset ḥaw/ (bouton de lumière). Cependant, un certain nombre de mots masculins se terminent par le marqueur du féminin /-eh/, par exemple /ħamzeh/ (nom propre masculin).
- b. /-a/ : Tous les noms se terminant par ce marqueur sont féminins comme /mūsīqa/ (musique) et /'af'a/ (serpent).
- c. /-ā'/ : Tous les noms qui se terminent par ce marqueur sont aussi féminins, comme /ṣahrā'/ (désert) et /walā'/ (nom propre féminin).

Les emprunts français dans le DJA sont classés en cinq catégories selon le genre :

a. Les emprunts animés

Les critères d'identifier le genre d'un emprunt animé diffèrent de ceux d'un emprunt inanimé. Dans le premier cas, le critère sémantique est *a priori* présent (Ibrahim, 1973, pp. 52-53). L'emprunt /doktōr/ (docteur, indirect, via l'anglais *doctor*) a reçu la forme féminine /doktōrah/, il en va de même pour les emprunts /kwāfēr/ (coiffeur), /šūfēr/ (chauffeur) et /sukirtēr/ (secrétaire) dont le féminin dans le DJA /kwāfērah/ (coiffeuse), /šūfērah/ (chauffeur) et /sukirtērah/ (secrétaire).

b. Emprunts animés invariables désignent à la fois le masculin et le féminin

Capitaine /kabten/ et *chef* /šeф/ sont des noms animés que nous utilisons quand ils se réfèrent à un homme ou à une femme. Ainsi, nous disons : /kabten 'ali/ (capitaine Ali) qui est un homme et /kabten Samira/ (capitaine Samira) qui est une femme, il en va de même pour *chef* /šeф/ : /šeф Ali/ (chef 'ali) et /šeф Samira/ (chef Samira). Leur invariabilité peut être justifiée du fait que ces mêmes noms sont invariables dans leur langue d'origine, le français.

c. Emprunts masculins (inanimés)

Abat-jour /'abāğōr/, *salon* /ṣalōn/, *moteur* /mātōr/, *biscuit* /baskōt/, *sauce* /ṣos/, *siphon* /sīfōn/, *douche* /duš/, *pantalon* /bantālōn/, *chance* /šans/ et *boutique* /būtīk/ sont masculins au DJA, bien que certains soient féminins dans leur langue d'origine. Les raisons d'un tel phénomène ne peuvent pas être les mêmes pour tous les emprunts de cette catégorie. Ainsi, les emprunts, féminins dans leur langue d'origine *chance* /šans/ et *boutique* /būtīk/ sont considérés comme masculins parce que les Jordaniens font probablement l'analogie avec leurs équivalents arabes masculins /haż/ et /maḥal/. Certains ont probablement gardé le genre qu'ils ont dans leur langue mère comme *abat-jour* /'abāğōr/, *salon* /ṣalōn/, *moteur* /mātōr/ et *biscuit* /baskōt/.

d. Emprunts féminins (inanimés) bien qu'ils ne portent pas le marqueur du féminin

Cartouche /ħartūš/, *parmesan* /bārmīzān/, *Danette* /dānēt/, *ticket* /tikit/ (indirect, via l'anglais *ticket*), limousine /limuzīn/, fraise /frēz/ sont féminins au DJA bien qu'ils ne portent pas un marqueur du féminin. L'attribution du genre peut reposer sur un élément qui joue un rôle de classificateur (Boulanger et Malkowska, 2008, p. 129), c'est le cas des emprunts /bārmīzān/ et /dānēt/, qui, lors d'une réduction par aphérèse des syntagmes /għibnet bārmīzān/ (le fromage parmesan) et /krēmet dānēt/ (crème Danette), ont été marqués comme féminin ; en déterminant les mots /għibnet/ et /krēmet/, ils adoptent le genre de ces deux mots. Il arrive qu'un emprunt prend le genre du mot qu'il a remplacé dans la langue emprunteuse.

C'est probablement le cas pour l'emprunt *cartouche* /ħarṭūš/ qui a remplacé le mot arabe féminin /bunduqiyya/.

e. Emprunts féminins (inanimés) avec le marqueur du féminin /-a/

Bougie /būgiyyeh/, *champagne* /šambānya/, *batterie* /batṭāriyyeh/, *capsule* /kabsūleh/, *tragédie* /trāḡīdya/, *médaille* /midālyeh/, *fabrique* /fabrakah/, *manœuvre* /munāwarah/, *rondelle* /rondēleh/ sont utilisés au féminin, puisqu'ils se terminent par /-a/, le marqueur du féminin. Aucun de ces mots n'a le /-a/ dans une position finale en français.

3.4 L'invariabilité de l'adjectif de l'emprunt

En arabe, l'adjectif suit en genre et en nombre le nom auquel il se rapporte. Nous rencontrons très rarement des adjectifs invariables dans cette langue et ses dialectes. Mais on peut compter cinq types d'adjectifs invariables dans les dialectes arabes (Caubet, Simeone-Senelle & Vanhove, 1988, p. 57) : des adjectifs en -i (dans le dialecte de Malte), des adjectifs en -a (à Takrouna), des adjectifs de couleur empruntés, certains adjectifs en arabe égyptien "éduqué" et les élatifs. Cependant, l'invariabilité caractérise un grand nombre d'adjectifs en français, elle peut apparaître soit à l'écrit pour certains adjectifs soit à l'écrit et à l'oral pour d'autres. Les adjectifs relevés de notre corpus font partie des adjectifs de couleur (*beige, chrome, mauve* et *rouge*), ils sont tous invariables dans le DJA. Si l'on met l'adjectif emprunté /bēğ/ (beige) en comparaison avec l'adjectif arabe /ahmar/ (rouge), on constate l'absence du marqueur du féminin, -ah, et la forme du pluriel brisé pour l'emprunt /bēğ/ :

m.s. /qamīṣ bēğ/ (chemise beige), /qamīṣ 'ahmar/ (chemise rouge)

f.s. /blūzeh bēğ/ (blouse beige), /blūzeh ḥamrah/ (blouse rouge)

m.p. /qumṣān bēğ/ (chemises beiges), /qumṣān ḥumr/ (chemises rouges)

f.p. /balāyiz bēğ/ (blouses beiges), /balāyiz ḥamrah/ (blouses rouges)

Si l'on met ces adjectifs en comparaison avec d'autres variables empruntées au français, nous constatons que ces derniers sont regroupés avec des morphèmes grammaticaux marquant la variabilité du genre, -i et -iyyih :

m.s. /sā'il karbōni/ (liquide carbone), /sā'il bunni/ (liquide marron).

f.s. /nushāḥ karbōniyyih/ (copie carbone), /nushāḥ bunnīyyih/ (copie marron).

m.p. /sawā'il karbōniyyeh/ (liquides carbones), /sawā'il bunnīyyeh/ (liquides marron).

f.p. /nusāḥ karbōniyyih/ (copies carbones), /nusāḥ bunnīyyih/ (copies marron).

4. Intégration morphologique (dérivation)

La majorité des emprunts sont transmis sous la forme du nom masculin singulier mais ces mêmes emprunts sont susceptibles de se trouver dans des positions morphologiques différentes. La question qui se pose est de savoir comment l'emprunt est représenté morpho-lexicalement dans son nouvel environnement.

Les flexions portées par les emprunts à la langue originelle n'ont aucune importance. Ces flexions deviennent une partie inséparable des emprunts. Deroy (1956, p. 255) donne plusieurs exemples sur ce phénomène, tel est le cas de l'emprunt *veto* qui est une forme conjuguée à la première personne dans la langue originelle, alors qu'en français, cet emprunt perd cette valeur et il prend la forme du nom singulier. Ainsi, le mot /makyāğ/ (maquillage) est un monème composé d'un morphème et d'un lexème. Cette composition morphologique ne signifie rien dans le DJA, le lexème *maquill-* et le morphème *-age* ne sont désormais qu'un seul lexème, *maquillage*. À partir de ce lexème, les Jordaniens ont construit des dérivés en y ajoutant les morphèmes grammaticaux du DJA :

/bit/ (morphème grammatical) + /makyāğ/ (lexème) = /bitmakyāğ/ (il se maquille)

En revanche, certains emprunts n'ont pas de dérivés en français comme *jante, manœuvre, rondelle, manucure, tante*. Ce sont juste des morphèmes lexicaux qui n'acceptent que des suffixes flexionnels marquant le nombre. Ainsi, les emprunts *jante, manœuvre, rondelle, manucure* et *tante* n'ont ni forme verbale, ni forme adjectivale, alors qu'ils comportent une des deux formes au DJA. À titre d'exemple, le mot *jante* dont la forme arabe est /ğānṭ/. Cette forme, contrairement à la forme française, possède un nom désignant l'action de monter une jante, /taḡnīṭ/. Ce nom d'action est déverbal, dérivé à partir d'un verbe n'étant pas disponible pour la forme française, /jannaṭa/ (monter une jante), il est construit sur le modèle des verbes tels /tabbala/ (épicer un plat), /ḥammara/ (dorer). À partir de cette forme verbale, un participe passé peut se former en intégrant le préfixe *m-*, /mjannat/ pour le masculin et /mjannatāh/ pour le féminin.

Les emprunts passent en effet par deux étapes pour aboutir à une intégration au niveau verbal : l'emprunt, pour posséder une forme verbale, doit avoir une racine selon le schéma tri- ou quadri-consonantiques après son passage à la langue emprunteuse, puis en possédant cette racine, il peut générer plus de mots selon les schémas de dérivation du DJA. En guise d'exemple, observons l'emprunt *film* qui a pu suivre le schéma des racines tri-consonantiques en adoptant comme racine /flm/. De cette racine, on peut dériver une forme perfective /fallama/, une forme imperfective /yefallim/, un participe présent /mfallem/, un participe passé /mfallam/ et un nom verbal /taflīm/. Tous les verbes de notre corpus suivent quatre modèles, selon la forme perfective : CaCCaC dont le nom verbal est construit selon le schéma CaCCaCeh ou CaCCaCah, CaCCaC dont le nom verbal est construit selon le schéma taCCīC, CāCaC et tCaCCaC.

Tableau 5 : La forme perfective CaCCaC dont le nom verbal est construit selon le schéma CaCCaCeh ou CaCCaCah.

Emprunt	racine	perfective	imperfective	Participe présent	Participe passé	Nom verbal
Carbone	/krbn/	/karban/	/yikarbin/	/mkarbin/	/mkarban/	/karbaneh/
Gel	/ğlğl/	/ğalğal/	/yiğalğil/	/mğalğil/	/mğalğal/	/ğalğaleh/
Pasteur	/bstr/	/bastar/	/yibastir/	/mbastir/	/mbastar/	/bastarah/
Doublage	/dblğ/	/dablağ/	/yidabliğ/	/mdabliğ/	/mdablağ/	/dablağeh/
Centre	/sntr/	/santar/	/yisantir/	/msasntir/	/msantar/	/sanatrah/
Téléphone	/tlfn/	/talfan/	/yitlfin/	/mtalfin/	/mtalfan/	-----
Fabrication	/fbrk/	/fabrak/	/yifabrik/	/mfabrik/	/mfabrak/	/fabrakeh/
Archive	/'rşf/	/'arşaf/	/yi'arşif/	/m'arşif/	/m'arşaf/	/'arşafeh/

Tableau 6 : La forme perfective CaCCaC dont le nom verbal est construit selon le schéma taCCīC

Emprunt	racine	perfective	imperfective	Participe présent	Participe passé	Nom verbal
Film	/flm/	/fallam/	/yifallim/	/mfallaem/	/mfallam/	/taflīm/
Chance	/šns/	/šannas/	/yišnniš/	/mšannniš/	-----	/tašnīš/
Chiffre	/šfr/	/šaffar/	/yišffir/	/mšaffir/	/mšaffar/	/tašffīr/
Jante	/ğnt/	/ğannat/	/yiğnniṭ/	/mğannat/	/mğannat/	/tağnīṭ/
Asphalte	/zft/	/zaffat/	/yizaffit/	/mzaffit/	/mzaffat/	/tazffīt/
visa	/fyz/	/fayyaz/	/yifyyiz/	/mfayyaz/	/mfayyaz/	/tafyyīz/

Tableau 7 : La forme perfective CāCaC

Emprunt	racine	perfective	imperfective	Participe présent	Participe passé	Nom verbal
Main œuvre	/nwr/	/nāwar/	/yināwir/	/mnāwir/	/munāwar/	/munāwra/

Tableau 8 : La forme perfective tCaCCaC.

Emprunt	Racine	Perfective	Imperfective	Participe présent	Participe passé	Nom verbal
Mécanique	/tmknk/	/tmaknak/	/yitmaknak/	/mitmaknik/	/mitmaknak/	/tmuknuk/
Fantaisie	/tfntz/	/tfanțaz/	/yitfanțaz/	/mitfanțiz/	/mitfanțaz/	/tfunțuz/

Certains emprunts sont des noms prédicatifs ; dans leur langue d'origine, ils possèdent une forme verbale et ils recourent aux verbes supports pour être actualisés. Dans le DJA, ces emprunts n'ont plus de forme verbale, ils ne sont actualisés que par les verbes supports. Un exemple de ces emprunts est le mot *décor* qui est actualisé par une forme verbale, *décorer*, alors qu'au DJA il ne peut être actualisé que par un verbe support /'amil/ (faire). C'est le cas d'autres emprunts prédicatifs comme nous le montre le tableau suivant :

Tableau 9 : Verbes empruntés recourant aux verbes supports pour être actualisés.

Emprunt prédictif	Verbe support	Actualisation par le verbe support
décor	/'amil/ (faire)	/'amil dicōr/ (faire décor)
Dossier	/'amil/ (faire)	/'amil dōsiyyeh/ (faire dossier)
Cours	/ahād/ (prendre)	/ahād kōrs/ (prendre cours)
Docteur	/'amil/ (faire)	/'amil duktōrā/ (faire doctorat)
Pipi	/'amil/ (faire)	/'amil bibī/ (faire pipi)
Masque	/hatt/ (mettre)	/hatt māsk/ (mettre masque)

Nous remarquons que certains emprunts ont reçu une intégration morphologique complète alors que d'autres ne sont intégrés que partiellement, c'est le cas de l'emprunt *téléphone* qui ne possède pas de nom verbal, et l'emprunt *chance* qui n'a pas de participe passé. En revanche, l'intégration morphologique est absente dans certains emprunts, comme nous le montre le tableau 8. La périphrase à partir des verbes supports est le seul moyen pour combler ce manque morphologique. La dérivation porte donc sur les verbes supports : forme imperfective /'amil dicōr/, forme perfective /yi'mal dicōr/, participe présent /'āmil dicōr/, participe passé /ma'mūl dicōr/ et nom verbal /'amal dicōr/.

3.1 L'invariabilité dérivationnelle

Tout d'abord, nous parlons de champ dérivationnel quand « plusieurs mots sont formés par l'adjonction de préfixes ou suffixes à un même morphème lexical » (Niklas-Salminen, 1997, p. 103). Les lexies de la langue française et celles de la langue arabe sont productives, chaque mot possède un champ dérivationnel. Certains emprunts français ont connu une intégration morphologique en intégrant les affixes de la langue emprunteuse, ce qui est considéré comme un développement dans leurs champs dérivationnels.

L'invariabilité dérivationnelle de l'emprunt vient parfois de la nature du référent de cet emprunt. Ainsi, le mot *vapeur*, en français, se réfère à une chose concrète qui est le vapeur mais aussi à l'opération de vaporisation qui est abstraite. Cela signifie que le référent de ce mot, en français, a une signification élargie en comparaison avec celle qu'il a au DJA. Dans ce dernier, /bābūr/ (vapeur) n'est que le réchaud Primus qui est un réchaud à pétrole pressurisé. Cette restriction référentielle, dans la langue emprunteuse, a amené à une restriction dérivationnelle. Il en va de même pour l'emprunt /bukleh/ (boucle) dont le champ sémantique est vaste en français, c'est pourquoi les référents de ce mot sont nombreux, selon le TLF, ce mot désigne : un objet sans idée de mouvement comme un anneau de forme et de dimension variables ou un objet en forme d'anneau ouvert ou fermé ; la forme que peut prendre ou décrire un objet naturel ou fabriqué comme *une boucle de cheveux*, *la boucle d'une corde*; *une boucle de fil et de lacet* ; et l'idée d'un mouvement circulaire comme un processus scientifique ou un montage technique évoquant un cercle. En revanche, ce mot ne désigne au DJA que la barrette à cheveux. L'emprunt *boucle* n'a qu'un référent concret au DJA tandis qu'il renvoie à des référents concrets et abstraits qui sont variés en français. Cette variété sémantique et référentielle permet à cet emprunt de se former sous plusieurs formes morphologiques, tandis que sa pauvreté sémantique et référentielle au DJA limite ses choix morphologiques.

Conclusion

La présente étude est une des premières à montrer l'influence du français sur le DJA qui est un dialecte de l'arabe oriental. Une influence qui peut paraître marginale et invisible pour certains. Cette influence se concrétise dans l'emprunt au français d'environ trois cents mots qui se retrouvent dans le DJA (Awwad, 2020, p. 279). Ces emprunts représentent tous les types d'intégration : phonologique, morphosyntaxique et morphologique.

Malgré l'ancienneté de certains emprunts dans le DJA, l'instabilité phonologique a caractérisé quelques phonèmes. Cette instabilité peut s'expliquer par l'alternance qui touche certaines consonnes et voyelles, et l'alternance, elle-même, peut être attribuée à plusieurs raisons linguistiques et sociales. En bref, nous pouvons dire que les phonèmes français ont connu deux types d'intégration dans le DJA : des phonèmes complètement adaptés et des phonèmes qui ont connu une sorte de concurrence avec les phonèmes du DJA.

Au niveau morphosyntaxique, les emprunts ont été observés, dans le corpus, pour voir s'ils étaient pluralisables ou non. Cette observation nous a conduit à classer les emprunts en trois catégories : les noms pluriels (avec le marqueur du pluriel) invariables en arabe et variables en français. Les noms singuliers invariables en arabe et variables en français. Les noms pluriels (sans le marqueur du pluriel) invariables en arabe et variables en français.

Les emprunts français ont été introduits dans le système de la pluralisation du DJA selon les trois systèmes susmentionnés. Sur cette question, Fouzia Benzakour (1995, p. 75) souligne avec justesse : « Toutefois, plus l'emploi du terme emprunté s'étend et se renforce, plus le pluriel originel s'efface au profit de la forme du singulier, qui, elle, se conforme à la loi du pluriel » de la langue emprunteuse, ce qui est un indice de son intégration. Nous sommes persuadés que, comme l'affirment Boulanger et Malkowska (2008, p. 130), le recours au système du pluriel de la langue emprunteuse est une contribution à la « domestication des emprunts ».

Les adjectifs relevés de notre corpus font partie des adjectifs de couleur. Ils sont tous invariables dans le DJA. Si l'on met l'adjectif emprunté /bēğ/ (beige) en comparaison avec l'adjectif arabe /'ahmar/ (rouge), nous constatons l'absence du marqueur du féminin, -ah, et la forme du pluriel brisé pour l'emprunt /bēğ/.

Au niveau morphologique, certains emprunts ont reçu une intégration morphologique complète alors que d'autres ne sont intégrés que partiellement. C'est le cas de l'emprunt *téléphone* qui ne possède pas de nom verbal et l'emprunt *chance* qui n'a pas de participe passé. En revanche, l'intégration morphologique est absente dans certains emprunts. La périphrase à partir des verbes supports est le seul moyen pour combler ce manque morphologique. La dérivation est donc portée sur les verbes supports : forme imperfective /'amil dicōr/, forme perfective /yi'mil dicōr/, participe présent /'āmil dicōr/, participe passé /ma'mūl dicōr/ et nom verbal /'amil dicōr/.

Index

Tableau 10 : La transcription des consonnes arabes

lettres arabes	Transcription	lettres arabes	Transcription
ء	'	ض	d̪
ب	b	ط	t̪
ت	t	ظ	z̪
ث	t̪	ع	‘
ج	g̪	غ	g̪
ح	h̪	ف	f
خ	h̪	ق	q
د	d	ك	k
ذ	d̪	ل	l
ر	r	م	m
ز	z	ن	n
س	s	ه	h
ش	š	و	w
ص	š̪	ي	y

Tableau 11 : La transcription des voyelles arabes

Voyelles longues	Transcription	Voyelles courtes	Transcription
ا	ā	ـ	a
و	ū	ـ	u
ي	ī	ـ	i
ـ	ō	ـ	o
ـ	ē	ـ	e

RÉFÉRENCES

- Abu-Abbas, K. H. (2003). *Topics in the phonology of Jordanian Arabic*. Unpublished PhD thesis, USA: University of Kansas.
- Abu Guba, M. (2016). *Phonological Adaptation of English Loanwords in Ammani Arabic*. PhD dissertation, Salford: University of Salford.
- Al-Namer, A & Alnamer, S. (2018). The use of loanwords in Emirati Arabic according to speakers' gender, educational level, and age. *International Journal of Applied Linguistics & English Literature* 7(4): 158-176.
- Al-Saidat, E. (2011). English loanwords in Jordanian Arabic: gender and number assignment. *Language Forum* 37(1): 59-72.
- Awwad, M. (2020). Les emprunts au français dans l'arabe de Jordanie : origines, typologie et sémantique. *Kervan –International Journal of Afro-Asiatic Studies* 24(2): 279-299.
- Beltaïef, L. (2014). "La Langue Française dans le parler tunisien." *Fabula-LhT* 12, <http://www.fabula.org/lht/12/beltaief.html>
- Benzakour, F. (1995). Le français au Maroc. Processus néologique et problèmes d'intégration [Paper presentation]. *Le français au Maghreb*. Acte du colloque d'Aix-en-Provence -Septembre 1994. Aix-en-Provence (pp. 61-76). l'université de Provence.
- Boulanger, J-C. & Malkowska, A. (2008). "Itinéraires croisés des emprunts en alimentation : les années Petit Robert." In J. Pruvost (ED.), *Dictionnaires et mots voyageurs. Les 40 ans du Petit Robert. De Paul Robert à Alain Rey* (pp. 103-136). Éditions des Silves.

- Butros, A. (1963). *English loanwords in the colloquial Arabic of Palestine (1917-1948) and Jordan (1948-1962)*. University of Salford, New York: Columbia University.
- Butros, A. (1973). Turkish, Italian, and French loanwords in the colloquial Arabic of Palestine and Jordan. *Studies in Linguistics* 23: 87-104.
- Caubet, D. ; Simeone-Senelle, M-C. & Vanhove, M. (1989). Genre et accord dans quelques dialectes arabes. *Linx* 21: 39-66.
- Charaf-eddin, A. (2014). Intégration linguistique des emprunts à l'arabe dans la presse écrite algérienne d'expression française. *Revues Faculté Des Lettres et Des Langues* 8(16): 95-14.
- Deroy, L. (1956). *L'emprunt linguistique*. Paris: Les belles lettres.
- Derradji, Y. (1999). Le français en Algérie: langue emprunteuse et empruntée. *Le français en Afrique, revue du Réseau des observatoires du français contemporain en Afrique* 13: 71-82.
- Dichy, J. & Lelubre, X. (1999). La transcription des noms étrangers en arabe. *Revue Panoramiques.-Politiques, cultures et sociétés* 42 : 100-104.
- El Houssi, Majid. (2001). *Les arabismes dans la langue française: du moyen âge à nos jours*. Paris: L'Harmattan.
- El garni, M. (2022). Adaptation phonétique des emprunts lexicaux de l'arabe marocain à l'espagnol. *Aleph. Langues, médias et sociétés* 9(1): 211-231.
- Guella, N. (2011). Emprunts Lexicaux dans des Dialectes Arabes Algériens. *Synergies Monde arabe* 8 : 81-88.
- Guemriche, S. (2007). *Dictionnaire des mots français d'origine arabe*. Paris: Editions du Seuil.
- Hafez, O. (1996). Phonological and Morphological Integration of Loanwords into Egyptian Arabic. *Égypte / Monde arabe* 27-28: 383-410.
- Hassaan, T. (1979). *Al-luḡha al-‘arabeyyah: ma ‘nāha wa mabnāha* (The Arabic Language: Its Meaning and Structure). Caire : GEBO.
- Ibrahim, M. H. (1973). *Grammatical Gender: Its Origin and Development*. Berlin: Mouton.
- Morsly, D. (1995). *El-Watan, El-Moudjahid, Algérie-Actualités, El-Djeich, Liberté, Le Matin ... La presse algérienne de langue française et l'emprunt à l'arabe*. *Plurilinguismes* 9-10 : 35-53.
- Niklas-Salminen, A. (1997). *La lexicologie*. Paris : Armand Colin.
- Rey, A. (2013). *Le Voyage des mots de l'Orient arabe et persan vers la langue*. Paris: Tredaniel.
- Rousset, I. (2004). *Structures syllabiques et lexicales des langues du monde. Données, typologiques, tendances universelles et contraintes substantielles*. PhD dissertation, Grenoble: Université Stendhal.
- Kempf, P & Turki, A. M., (1983). *Introduction au droit musulman*. (J. Schacht, Trans). Maisonneuve et Larose. (Original work published 1964)
- Walter, H & Baraké, B. (2006). *Arabesque. L'aventure de la langue arabe en Occident*. Paris: Robert Laffont / Editions du temps.
- Walter, H. (1997). *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs*. Paris: Éditions Robert Laffont.
- Watson, Janet C. E. (2002). *The phonology and morphology of Arabic*. Oxford: Oxford University Press.